



HAL
open science

LES PASSEURS DE LANGUES : COMPETENCES INTERCULTURELLES ET SAVOIRS EXPERIENCIELS

Anne Annemorellab@gmail.Com Morel-Lab

► **To cite this version:**

Anne Annemorellab@gmail.Com Morel-Lab. LES PASSEURS DE LANGUES : COMPETENCES INTERCULTURELLES ET SAVOIRS EXPERIENCIELS. Colloque international des Etudiants chercheurs en DIidactique des langues et en Linguistique, Lidilem, Jun 2014, Grenoble, France. hal-01251979

HAL Id: hal-01251979

<https://hal.science/hal-01251979>

Submitted on 7 Jan 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES PASSEURS DE LANGUES : COMPETENCES INTERCULTURELLES ET SAVOIRS EXPERIENCIELS

Anne MOREL-LAB

annemorellab@gmail.com

Centre des Nouvelles Études sur le Pacifique

Université de la Nouvelle-Calédonie

BP R4 - 98851 Nouméa Cedex

Nouvelle-Calédonie

Abstract : The subject of the PHD research in sociolinguistic ethnography led on a major international site in New Caledonia is to reveal the value of the intercultural skills of the administrative clerks attached to a unit in charge of visa and work permit procedures.

1. Introduction

Le terme « interculturel » est souvent convoqué comme une sorte de pansement aux méfaits du multiculturalisme des sociétés post-industrielles. Il est en passe de devenir un quasi-incontournable des relations sociales dans le monde du travail avec l'expression «management interculturel » souvent exploité, comme le fait remarquer Sylvie Chevrier (2010) pour « proposer des réponses aux défis de la concurrence mondiale et de l'intégration sociale des minorités ». Cet usage généralement culturaliste de la notion est déconnecté de son emploi dans le champ de la sociolinguistique et de la didactique des langues où, comme le rappellent Blanchet & Chardenet (2011) « Elle couvrait au départ, un empan très large issu d'un point de vue anthropologique et sociopsychologique lié à la contextualisation sociale de son émergence. »

Le propos de la recherche en ethnographie linguistique menée sur le terrain d'étude des phases de construction du site métallurgique de KNS en Nouvelle-Calédonie est d'apporter un point de vue situé et contextualisé sur la notion d'interculturel en milieu professionnel. Son objet est de rendre visible l'importance des compétences interculturelles, des *passeurs de langues*, acteurs en fonction discrète à des postes administratifs au sein du Centre de Coordination des Visas (CCV), service en charge d'accompagner les entreprises internationales dans la constitution des dossiers de demandes de visas et permis de travail de leurs salariés étrangers.

La première partie intitulée « Télescopes interculturels » sera consacrée à la présentation des éléments de contexte de la situation observée dans le cadre d'une activité professionnelle de consultante. Ce fait a déterminé mon approche méthodologique, puisqu'actrice parmi les acteurs du CCV, j'ai pu observer tout en participant (et non participer en observant) les effets du multiculturalisme en milieu professionnel et les pratiques plurilingues qui s'y rattachent. La deuxième partie : « Œuvre de parole et parole d'œuvre » permettra de présenter l'activité et les actes de langage des *passeurs de langues* du CCV dont l'*œuvre de parole* est indispensable à l'organisation qui les emploie. Ma contribution didactique pour une meilleure prise en compte des compétences interculturelles en milieu professionnel sera l'objet de la troisième partie.

2. Les télescopes interculturels

Le contexte géopolitique de la Nouvelle-Calédonie offre un angle de vue particulier sur la didactique des langues et sur le plurilinguisme en milieu professionnel. Ce territoire insulaire

français est engagé dans un processus inédit de décolonisation, encadré par un accord politique atypique : l'accord de Nouméa, qui lie la possibilité d'un accès à la pleine souveraineté à un processus de développement économique dépendant du marché mondialisé des matières premières. A ce titre, le chantier de construction du site de KNS est une véritable tour de Babel, dans laquelle les véhiculaires dominants cherchent à imposer leur loi. L'emploi de l'anglais international y entre en conflit avec celui du français, langue officielle de la Nouvelle-Calédonie. Cependant, le télescopage entre ces deux langues en compétition occulte les pratiques langagières des acteurs plurilingues qui œuvrent sur le terrain dans le cadre de mobilités professionnelles plus ou moins choisies et valorisantes.

Au bas de l'échelle sociale, la main d'œuvre d'origine asiatique, catégorie la plus importante numériquement¹ et la moins valorisée d'un point de vue statutaire, accepte de s'expatrier dans l'espoir d'un mieux-être économique. Les individus de cette catégorie très hétérogène associent à leurs langues d'appartenance une connaissance approximative et parcellaire d'un anglais souvent acquis par nécessité économique en situation professionnelle. Ce plurilinguisme qui permet d'échanger les informations liées au travail (transmission des consignes) et de vivre au rythme imposé par les règles communes de la base vie (manger à la cantine, dormir en dortoir, faire du sport...), est le plus souvent marqué par de nombreux emprunts qui contribuent à la constitution d'un pidgin professionnel, mélange entre des langues d'appartenance à valeur identitaire et les véhiculaires en présence.

En haut de l'échelle sociale, la catégorie des expatriés est composée le plus souvent encore² d'occidentaux ayant une bonne connaissance de leur langue nationale et une maîtrise plus ou moins développée d'une ou de plusieurs langues étrangères apprises dans le cadre de leur formation³. Leur plurilinguisme nettement plus normé que celui de la catégorie main d'œuvre s'inscrit dans les processus organisationnels développés par les compagnies multinationales qui les emploient.

Cet écart entre des pratiques linguistiques disparates induit des malentendus que j'ai répertoriés selon deux types.

2.1. Les malentendus linguistiques

Dans les faits, l'usage de l'anglais international, loin de faciliter l'intercompréhension (Tréguer-Felten 2009), laisse croire que tout le monde se comprend alors qu'en réalité, les individus en présence qui ne disposent pas de compétences linguistiques équivalentes et n'ont pas le même référentiel, ne parlent pas de la même chose. Le cas de « l'extrait de casier judiciaire », « police clearance » en anglais, pièce essentielle du dossier que doivent constituer les travailleurs étrangers pour leur demande de permis de travail, est révélateur de cet état de fait. Les deux intitulés ne permettent pas de définir la nature et le contenu du document en fonction des législations propres à chaque pays. L'un des enjeux linguistico-culturels auxquels doivent répondre les agents visas du CCV est donc de trouver les mots qui vont permettre à l'individu de produire le document requis.

¹Au pic de la période de construction, la main d'œuvre étrangère totalisait plus de 3 000 travailleurs.

²Au fil de la construction du chantier, j'ai pu constater une diversification des nationalités recrutées sur les postes d'encadrement avec l'arrivée de jeunes diplômés non occidentaux ayant suivi des cursus dans les universités et écoles de leur pays d'origine ou dans celles des pays occidentaux les ayant accueillis pendant leurs années d'études.

³Les anglophones qui ont souvent tendance à considérer que tout le monde peut les comprendre, sont souvent réticents à faire usage du français. Sur le chantier, il est souvent dit qu'il suffit d'un anglophone dans une réunion pour que celle-ci se tienne en anglais.

2.2. *Les malentendus liés aux stéréotypes*

La deuxième grande catégorie de malentendus, sorte d'extrapolation de la première, est liée aux représentations. Les présupposés qui altèrent la communication ne sont plus alors simplement le fait de méconnaissances des pratiques linguistico-culturelles des interlocuteurs en présence, ils relèvent des stéréotypes⁴. Ce type de malentendus est lié à l'hégémonie des langues dominantes articulée autour :

- des rapports de langues, de cultures et de classes entre les différentes nationalités et catégories sociales travaillant sur le projet,
- des écarts entre les statuts professionnels qui opposent les expatriés aux locaux et à la main d'œuvre étrangère.

Ceci peut rapidement envenimer les relations en lien avec la notion de respect. Les uns considérant que leur rang impose le respect par nature tandis que les autres considèrent que le respect est un des traits humains du à tout individu indépendamment de son statut. Alors, comme le souligne Christine Beal (2010):

« Les tensions et malentendus qui en résultent ne peuvent pas se ramener à des problèmes d'interprétation au niveau linguistique. Il faut faire intervenir d'autres variables relevant de l'éthos communicatif ou des valeurs culturelles pour les expliquer. » (Beal, 2010 : 185)

2.3. *Les binômes oppositionnels*

Ces deux types de malentendus contribuent à des télescopes interculturels. La polysémie du terme « télescope » qui couvre un ensemble d'actes allant du simple heurt par effraction involontaire à la confusion des genres par enchevêtrement, illustre la nature explosive et évolutive des relations interculturelles dans le cadre d'un grand chantier. Les plus manifestes tournent autour des binômes oppositionnels suivants :

2.3.1. *Monolinguisms/plurilinguismes*

Les deux éléments de ce binôme sont au pluriel pour bien montrer la diversité de leurs modalités d'expression et la variabilité des dynamiques qui se mettent en place pendant la durée d'un chantier, entre divers monolinguisms et plurilinguismes. En effet, bien qu'univoque, le terme de monolingue recouvre des réalités très distinctes entre l'expatrié omnipotent qui considère que sa langue est universelle et qui de ce fait ne cherche pas à comprendre celle de l'autre, et le travailleur monolingue démuné qui ne sait trouver les mots qui lui permettraient d'entrer en communication avec l'autre. Dans le premier cas, nous aurions affaire à un monolinguisme dominant de type diglossique tandis que dans l'autre, il s'agirait davantage du monolinguisme minoré d'une langue d'appartenance (qu'il s'agisse d'un véhiculaire ou d'un vernaculaire).

De même, plusieurs types de plurilinguismes cohabitent. Les plus normés, fruits d'un apprentissage scolaire, servent le plus souvent à des communications de type descendant, à l'oral pour passer des consignes, appliquer des règlements et à l'écrit pour édicter les procédures, émettre les rapports, les notes de service. Les plus bricolés entre différentes langues ont davantage pour objet de « cultiver la relation » (Segal, 2014), soit la capacité à construire une intercompréhension relationnelle mettant en œuvre des actes de langages non normés qui entremêlent un pragmatisme factuel à des expressions langagières visant à

⁴Les stéréotypes culturels sont nombreux sur un chantier international : les Philippins sont travailleurs, les Français râleurs, les locaux paresseux, les Chinois disciplinés, les Australiens sans éducation... Ceux-ci ont cependant tendance à s'effondrer à l'épreuve du temps et du niveau de contacts entre les diverses communautés.

instaurer un équilibre relationnel. Les pratiques linguistiques des agents visas du CCV sont typiques de ce plurilinguisme, en particulier dans la relation qu'ils entretiennent avec leurs langues d'appartenance, qu'ils déclarent ne pas maîtriser sur le plan linguistique, puisque bien souvent, elles ne sont plus parlées à la maison, mais qui leur sont essentielles sur le plan relationnel et identitaire puisqu'elles témoignent de la richesse de leur réseau familial. Ceci leur confère l'habileté à transposer les pratiques langagières de leur univers domestique à leur univers professionnel en passant sans formalisme d'une langue à l'autre pour pouvoir ajuster le contenu de leur message à la compréhension qu'en aura leur interlocuteur.

Ainsi, une conversation téléphonique commence généralement par une séquence ouverture qui mêle les usages langagiers locaux (français/anglais + des emprunts aux langues océaniques) avec des expressions en anglais en lien avec les langues de l'interlocuteur. Dans les cas où celui-ci n'est pas francophone, la conversation se poursuit en anglais international. Les phrases sont concises, structurées autour du lexique professionnel (les visas et permis de travail). Elles sont à visée pragmatique, mélange d'injonction et de conseils sur la meilleure manière de suivre les procédures. Les phrases conclusives adoptent un ton plus informel avec souvent une ou deux phrases plus personnelles ayant trait à la famille, la santé, le travail. Dans cette dernière séquence, l'alternance codique reprend ses droits.

2.3.2. *Prescrit/informel*

Le cadre des grands chantiers impose un nombre conséquent de prescrits encadré par la législation du travail néo-calédonien ou des règlements internes calqués sur les modèles d'organisation du travail à l'international. L'ensemble des parties prenantes impliquées dans les processus de visas et permis de travail a donc dû trouver des solutions pour mettre en mots une réalité de terrain qui soit compréhensible et conforme aux prescrits des uns et des autres. L'informel permet alors la prise en compte des pré-requis locaux sans exclure ceux des grands chantiers. Cet exercice de bricolage n'est envisageable qu'à la condition que les individus trouvent les mots pour se mettre d'accord sur le fond et s'entendent à utiliser le vocabulaire normé pour la forme. Les actes de langage n'y sont alors pas liés à un rapport à l'autorité ou à des enjeux de pouvoir. Ils sont davantage le fait d'une circulation qui va servir à construire la « Relation » (Glissant, 1990) dans le temps et dans l'espace rejoignant ainsi les théories de Marcel Mauss (1923) sur le don et le contre-don.

Les téléscopages interculturels parviennent alors à se résoudre. De fait, il apparaît que les malentendus peuvent devenir des sources d'intercompréhension comme le souligne Sibylle de Pury, spécialiste des langues indigènes d'Amérique (2005):

« Si on appelle « malentendu » une situation interlocutive qui pose une exigence, incontournable, celle de s'interroger sur la construction de l'énoncé qui vient d'être émis, on peut alors prétendre que le malentendu est à l'origine de la compréhension. » (De Pury, 2005)

En conclusion de cette première partie, il apparaît clairement que sans la volonté assumée de s'écarter de toute forme d'ethnocentrisme linguistique, les chances d'aborder l'interculturel sont caduques.

3. **Œuvre de parole et parole d'œuvre**

Dans cette deuxième partie, nous commencerons par examiner ce qui caractérise l'*œuvre de parole* des *passeurs de langues*. Nous verrons ensuite comment cette composante pragmatique devient *parole d'œuvre* dans le monde du travail qui l'organise et en contrôle les modes de production.

3.1. *Les malentendus, facteurs de compréhension*

Les actes de langage des agent-visas du CCV s'inscrivent dans une dynamique d'intercompréhension qui cherche à trouver des solutions fonctionnelles et pragmatiques à même de résoudre les malentendus identifiés dans les interactions liées à l'exercice de leur activité professionnelle. L'ensemble de ce processus relève de *l'œuvre de parole* qui allie aux actes de langage la culture de la Relation. Celle-ci se matérialise lors d'échanges de petits cadeaux ramenés des pays d'origine ou bien encore à l'occasion d'invitations à partager des repas.

3.2. *Des rituels conversationnels qui favorisent l'œuvre de parole*

La majeure partie des interactions des *passseurs de langues* se déroulent sur le ton de la conversation alors même que les face-à-face sont inexistantes puisque les demandeurs ne sont pas en Nouvelle-Calédonie au moment où ils constituent leur dossier de demande de visa et permis de travail. De ce fait, les agent-visas initient un rituel conversationnel à distance. Ce processus d'accompagnement requiert un réel savoir-faire qui sert à créer les conditions de circulation de la parole de part et d'autre des frontières linguistiques, contribuant ainsi à la constitution d'une zone frontalière aux frontières plus poreuses que celles définies par la norme.

3.3. *Des savoirs expérientiels pour une didactique de l'action*

La diversité des cas individuels traités par les *passseurs de langues* dans leurs activités quotidiennes d'agents visas les a amenés à s'adapter à une pluralité d'interactions aussi bien linguistiques que culturelles. Leur approche basée sur leurs savoirs expérientiels du plurilinguisme et non sur leurs compétences linguistiques s'est avérée dynamique, leur permettant d'améliorer leurs connaissances selon des modalités qui échappent aux modèles classiques de la didactique des langues y compris ceux préconisés par le CECRL. L'observation *in situ* sur une période longue m'a ainsi permis de constater que leur plurilinguisme de la Relation constitue le premier jalon d'une *didactique de l'action*⁵.

Il est en effet indéniable que leur niveau de compétence dans les deux véhiculaires du projet, l'anglais et le français, s'est considérablement amélioré au cours de la période grâce aux situations de travail qui sont devenues des « *situations didactiques* » (Rispaïl, 2004). En effet, les actes de langage de leurs échanges qui leur ont permis de prendre conscience de leur potentiel d'amélioration ont ainsi pris une valeur formative qui les a amenés à développer leurs compétences linguistiques. Ceci est confirmé par le fait que lors de la mise en place du plan de formation professionnelle en 2011, l'équipe du CCV a demandé à pouvoir suivre une formation en anglais. Ces passerelles entre expérience de terrain et formation professionnelle participent à la dynamique de la didactique de l'action qui, aux actes, associe la prise de conscience.

Ainsi, le plurilinguisme des agents-visas, marqué par un enchevêtrement entre des langues d'appartenance (des vernaculaires) et une compétence moyenne (de B1 à C1 en fonction des individus et des langues) dans les véhiculaires dominants suite à parcours scolaire souvent chaotique ne les ayant pas amenés à des qualifications professionnelles élevées, s'avère plus productif qu'un plurilinguisme plus normé et académique. Cette *œuvre de parole* reste cependant invisible au regard de l'organisation qui les emploie.

⁵L'expression didactique de l'action sert à caractériser une didactique qui s'opère en situation au travers des actes (perspective actionnelle du CECRL) et de la prise de conscience par l'apprenant de ses apprentissages. De ce fait, elle intègre des dimensions propres à la socio-didactique et d'autres issues de l'ergologie dont Dinvaut (2012) dit qu'« *elles empruntent moins les notions et les démarches aux autres disciplines qu'elles n'instaurent un dialogue avec elle.* ».

3.4. *La parole d'œuvre*

Partant de l'hypothèse que le langage est devenu la « *matière première* » des nouvelles économies de service, Alexandre Duchêne définit ce qu'il nomme la *parole d'œuvre* (2011): « *Le passage d'une main-d'œuvre à une parole d'œuvre m'apparaît comme l'une des transformations centrales caractérisant le travail à l'ère de l'hyper-modernité.* ». L'*œuvre de parole* des *passeurs de langues* dont les activités bureaucratiques s'inscrivent dans un processus de production industrielle relève de cette perspective. La répartition par tâche induite par la vision tayloriste du monde du travail étalonne leur productivité sur la base du nombre de dossiers traités dans un temps donné. Cette mesure ne tient aucun compte des compétences interculturelles nécessaires à ce traitement.

4. **La compétence interculturelle des passeurs de langues**

Par nature, le contexte multiculturel des grands projets porte à la diversification des pratiques langagières plurilingues. Il exige aussi que les messages soient opérationnels, ce qui a amené les *passeurs de langues* à améliorer leurs compétences linguistiques dans les véhiculaires normés du projet (le français et l'anglais) tout en cultivant la valeur de leurs vernaculaires d'appartenance. Ce maillage contribue à une sorte de rééquilibrage des rapports de domination linguistique. Son aspect dynamique participe à la constitution d'une compétence interculturelle, tissage des compétences plurilingues, pluriculturelles et relationnelles des *passeurs de langues*. Elle rejoint la notion de compétence communicationnelle telle que la présentent Heller & Boutet (2006) :

« Ce succès n'est certainement pas sans lien avec le fait que la place, le rôle, les fonctions sociales et économiques de la communication verbale dans la nouvelle économie mondialisée sont en pleine mutation. Comme l'écrit John J. Gumperz (1989) : Le rôle joué par notre compétence communicative s'est donc profondément transformé. L'aptitude à diriger ou à s'adapter à diverses situations de communication est devenue essentielle ; de même, la capacité à nouer des relations avec les individus que l'on ne connaît pas devient cruciale pour l'acquisition d'un pouvoir quelconque, personnel ou social. Nous devons parler pour affirmer nos droits et nos qualifications; dans l'univers professionnel, nous comptons sur nos compétences en matière d'interaction et de persuasion pour arriver à nos fins.» (Heller & Boutet, 2006)

Les approches non conventionnelles des *passeurs de langues* développées sur la base de leurs savoirs expérientiels pour réaliser les tâches administratives qui leur sont confiées s'inscrivent dans cette dynamique communicationnelle. En outre, leur mise en œuvre qui sort du cadre formel dans lequel la répartition tayloriste du travail par tâche tendrait à les enfermer, offre la possibilité de développer des processus de coopération qui s'avèrent souvent plus efficaces parce que plus ingénieux (Dejours, 2013).

4.1. *Des stratégies de coopération*

Les pratiques observées montrent qu'une des meilleures manières de faire appliquer le prescrit est de *cultiver la Relation* pour établir des rapports respectueux et équitables. C'est là tout le savoir-faire interculturel développé par les *passeurs de langues*. Leur capacité à ne pas aborder le rapport à la norme et au prescrit du point de vue des connaissances, qu'ils utilisent néanmoins pour leur propre compréhension des processus, leur permet d'accompagner les demandeurs dans la constitution des dossiers. En ce sens, ils s'inscrivent dans une démarche de coopération et de partage des savoirs. Leurs connaissances leur servent davantage à trouver des solutions organisationnelles informelles, négociées de façon

coopérative pour permettre aux demandeurs de se conformer au prescrit. Ce faisant, les passeurs de langues constituent un réseau d'intercompréhensions.

4.2. *Une organisation rhizome*

Au CCV, la *culture de la Relation* s'exprime au travers de petits signes qui cultivent ce qui « fait famille », qu'il s'agisse de prendre des nouvelles ou de faire circuler des petits cadeaux. Cette transposition de pratiques privées vers d'autres plus professionnelles contribue à la constitution d'un réseau de type rhizome tel que l'ont défini Deleuze & Guattari :

« A la différence des arbres ou de leurs racines, le rhizome connecte un point quelconque à un autre point, et chacun de ces traits ne renvoie pas nécessairement à des traits de même nature, il met en jeu des régimes de signes très différents et même des états de non-signes. Le rhizome ne se laisse ramener ni à l'Un ni au multiple. Il n'est pas l'Un qui devient deux, ni même qui deviendrait directement trois, quatre ou cinq, etc. Il n'est pas un multiple qui dérive de l'Un, ni auquel l'Un s'ajouterait (n+1). Il n'est pas fait d'unités mais de dimensions, ou plutôt de directions mouvantes. Il n'a pas de commencement ni de fin mais toujours un milieu, par lequel il pousse et déborde. Il constitue des multiplicités linéaires à n dimensions, sans sujet ni objet, étalables sur un plan de consistance, et dont l'Un est toujours soustrait (n-1). Une telle multiplicité ne varie pas ses dimensions sans changer de nature en elle-même et se métamorphoser. » (Deleuze & Guattari, 1980)

Souples et adaptées à la situation, ces pratiques rhizomatiques ont permis à l'ensemble des acteurs de trouver des solutions équitables et respectueuses des différents prescrits. Ces métamorphoses, fruits de processus de transformation liés à la perception qu'ont les acteurs d'appartenir à un même collectif, s'expriment dans l'observation de la quotidienneté et de micro-phénomènes diffus tels les conversations téléphoniques dans le cadre des relations externes ou bien lors de moments de convivialité à l'occasion des pauses, ne particulier les repas souvent pris en commun sur un coin de bureau transformé en coin repas.

L'ensemble de ces considérations caractérise la *compétence interculturelle* qui, aux compétences plurielles (linguistiques et culturelles), associent la prise en compte de dimensions plus intangibles relevant de l'estime de soi, de l'appartenance identitaire, de l'empathie favorisant la prise en compte de l'altérité.

5. Conclusion

En conclusion, l'expérience de participation observante menée sur le terrain d'étude des phases de construction du projet industriel de KNS a permis de révéler que le plurilinguisme non normé des *passeurs de langues* repose sur des savoirs expérientiels qui, associés à une didactique de l'action, les portent à améliorer leurs compétences linguistiques pour leur permettre de mieux répondre aux exigences relationnelles des postes qu'ils occupent. Le dynamisme de ce processus lié à des pratiques de coopération de type rhizome, constitue une compétence interculturelle qui, quoique nécessaire à la réalisation des tâches auxquelles ils sont assignés, ne bénéficient d'aucune reconnaissance professionnelle.

Or, la prise en compte de cette compétence interculturelle dans le monde du travail permettrait de faire entrer dans la sphère professionnelle de nouvelles compétences transversales qui, comme le prouve l'*œuvre de parole* des *passeurs de langues*, s'avèrent tout à fait essentielles à l'organisation, non seulement en termes d'amélioration des relations sociales au sein des entreprises, mais également en termes d'efficacité productive.

Références bibliographiques

- BEAL, Christine (2010). *Les interactions quotidiennes en français et en anglais : de l'approche comparative à l'analyse des situations interculturelles*. Berne : Peter Lang.
- BLANCHET, Philippe & CHARDENET, Patrick (Eds.) (2011). *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures. Approches contextualisées*, Rennes : Editions des archives contemporaines.
- CHEVRIER, Sylvie (2010). *Le management interculturel*. Paris : PUF.
- DEJOURS, Christophe (2013). Effets de la désorganisation des collectifs sur le lien à la tâche et à l'organisation, *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 61, 2 : 11-18.
- DELEUZE, Gilles & GUATTARI Félix (1980). *Milles Plateaux*. Paris : Editions de minuit
- DE PURY, Sibylle (2005). *Comment on dit dans ta langue ? Pratiques ethnopsychiatriques*. Paris : Les empêcheurs de penser en rond.
- DINVAUT, Annemarie (2012). Penser de concert l'ergologie, la sociolinguistique, la sociodidactique, *Ergologia* n°8 : 23-59.
- DUCHÈNE, Alexandre (2011). Néolibéralisme, inégalités sociales et plurilinguisme : l'exploitation des ressources langagières et des locuteurs, *Langage et Société* n° 136 : 81-108.
- DUCHENE, Alexandre & HELLER, Monica (2012). *Language in late capitalism*, New-York : Routledge.
- GLISSANT, Edouard (1990). *Poétique de la Relation*. Paris : Gallimard.
- GUMPERZ, John J. (1989). *Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative*. Paris : L'Harmattan.
- HELLER, Monica & BOUTET, Josiane (2006). Vers de nouvelles formes de pouvoir langagier : langue(s) et identité dans la nouvelle économie, *Langage et société* n°118 : 5-16.
- MAUSS, Marcel (1925). Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques, *L'année sociologique, nouvelle série 1923-1924*, 1 : 30-186.
- MOKADDEM, Hamid (2011). *L'Accord de Nouméa pour tous*, Publications de l'IFMNC.
- MOREL-LAB, Anne (2009) *L'impalpable au travail : les interférences de langues dans les relations professionnelles. Quelle langue pour quel usage ? Etude contextualisée dans le cadre du projet ValeInco en Nouvelle-Calédonie*. Mémoire de Master 2. Nouméa : Université de la Nouvelle-Calédonie.
- MOREL-LAB, Anne (2014). *Les passeurs de langues, acteurs de l'interculturel en milieu professionnel plurilingue, le cas des grands projets miniers en Nouvelle-Calédonie*. Thèse de doctorat. Nouméa : Université de la Nouvelle-Calédonie.
- RISPAIL, Marielle (2003). *Le francique : de l'étude d'une langue minorée à une sociodidactique des langues*. Paris : L'Harmattan.
- SEGAL, Jean-Pierre (2014). Gestion & Société's approach to cooperation of French firms. *International Journal of Organizational Analysis*. 22, 4: 470-485.
- TREGUER-FELTEN, Geneviève (2009). *Le leurre de l'anglais lingua franca. Une étude comparative de documents professionnels produits en anglais par des locuteurs chinois, français et nord-américains*. Thèse de doctorat. Paris : Université de Paris III-Sorbonne Nouvelle.